

ATOUT FRANCE

FORMATION A DISTANCE*

Jeudi 11 et vendredi 12 mars 2027,
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Construire et piloter la charte IA de mon OGD

De la prise de conscience au cadre opérationnel éprouvé

L'IA générative est déjà entrée dans vos équipes et la vraie question n'est plus de savoir si vos collaborateurs l'utilisent, mais selon quelles règles et avec quel niveau de maîtrise des risques.

En deux jours de formation-action, vous transformerez un usage diffus et non encadré en un cadre de confiance partagé. Au-delà du cours théorique, vous repartez avec près de 80 % de votre charte IA co-rédigée par vos équipes, éprouvée face à des scénarios de crise et prête à être finalisée juridiquement.

Le contexte et les enjeux

L'IA générative s'est installée massivement dans les pratiques des Offices de Tourisme et des ADT/CDT. Elle soulève aujourd'hui des défis critiques :

- **Le Shadow AI** : des collaborateurs utilisent des outils non validés, sans supervision
- **La Sécurité des données** : des informations confidentielles transitent par des IA grand public
- **Les risques spécifiques au tourisme** : hallucination territoriale, intégrité des paysages, biais de recommandation, atteinte à la promesse client ou usager
- **Un cadre juridique évolutif** : RGPD, AI Act 2026, droit d'auteur

Cette formation-action vise à apprendre, mais également et surtout à produire. L'objectif est de doter votre structure d'un cadre de gouvernance complet, co-construit par vos équipes et éprouvé avant déploiement.

Points forts de la formation

Un livrable immédiat : vous repartez avec près de 80 % de votre charte IA co-rédigée, prête à être finalisée en interne et validée juridiquement

Une approche 100 % tourisme : hallucination territoriale, intégrité des images de paysages, relation aux socio-professionnels, accueil du visiteur

Une pédagogie active : 20 % d'apports, 80 % d'ateliers de co-construction

Des outils clés en main : trame de charte IA tourisme, matrice des risques, grille de scoring des outils, fiche réflexe A4

Une charte éprouvée par le chaos : votre cadre est testé face à des scénarios de crise avant d'être finalisée

Important : la charte produite constitue un projet qui nécessite une validation juridique avant sa mise en œuvre officielle.

* Atout France, en fonction de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ses formations ainsi que leur date. Document établi le 11/08/26

ATOUT FRANCE

FORMATION A DISTANCE*

Jeudi 11 et vendredi 12 mars 2027,
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Vous repartez avec...

Une trame de charte IA tourisme (Word), structurée et prête à compléter
Une matrice des risques (Excel) personnalisée à votre structure
Une grille de scoring (Excel) pour évaluer objectivement tout nouvel outil IA
Une fiche réflexe A4 : les cinq règles essentielles à diffuser à vos équipes
Des fiches techniques opérationnelles : anonymiser un prompt, gestes de l'IA économe, méthode de classification des données
Une checklist *avant de prompter*
Le support de présentation complet (PDF)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier et évaluer les risques juridiques, éthiques et environnementaux liés à l'usage de l'IA générative dans une structure touristique
- Classifier les données et les usages selon leur niveau de sensibilité, et définir les règles d'autorisation adaptées et structurer la gouvernance IA de l'organisation.

Public attendu : personnels de direction, responsables de pôles, référents numériques et référents IA, fonctions ressources humaines. Toute personne appelée à arbitrer ou à encadrer l'usage de l'IA au sein de la structure.

Prérequis : avoir suivi une initiation à l'IA, du type *S'initier aux IA génératives pour le tourisme*, ou disposer d'une pratique régulière des outils génératifs (LLM).

Positionnement et évaluation

En amont de la formation, chaque participant complète un questionnaire d'évaluation des connaissances et de recueil de ses besoins et attentes. Il mesure le niveau de maturité IA du participant, ses pratiques déjà en place et ses attentes prioritaires.

Quiz de validation des acquis à la fin des demi-journées clés

Évaluation du livrable final : le projet de charte produit collectivement

Une attestation de participation est délivrée à chaque participant

Démarche pédagogique

Animation : alternance d'apports (20 %) et d'ateliers de co-construction (80 %)

Techniques : vote « feux tricolores », débat cadré au chrono, travail en sous-groupes, mises en situation

Supports : trame de charte, fiches techniques, matrices et grilles fournies sur un espace cloud dédié

Moyens matériels et technologiques

Équipements requis

- Un ordinateur et une connexion internet haut débit
- Un casque audio et un micro de qualité sont recommandés pour plus de confort
- La possibilité d'utiliser 2 écrans sera particulièrement appréciée lors des ateliers

Comptes IA à ouvrir avant la formation

- <https://openai.com/> pour ChatGPT (compte payant conseillé pour l'accès à ChatGPT 5 et aux fonctionnalités avancées : 20 \$/mois)
- <https://gemini.google.com> via un compte Gmail pour Gemini
- <https://claude.ai> pour Claude

* Atout France, en fonction de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ses formations ainsi que leur date. Document établi le 11/08/26

ATOUT FRANCE

FORMATION A DISTANCE*

Jeudi 11 et vendredi 12 mars 2027,
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

NB : apporter des exemples de documents internes pour l'atelier de classification sera un plus.

Dates : jeudi 11 et vendredi 12 mars 2027, de 9h00 à 13h30 et de 13h30 à 17h00

Durée : 14 heures

Format : à distance. Mise à disposition d'une salle de visioconférence permettant de visualiser les supports et outils de formation, de voir et d'entendre le formateur et d'interagir avec lui. Le logiciel utilisé est Teams.

Nombre de participants : 6 minimum et 10 maximum permettant un accompagnement individualisé efficace et de qualité.

Accessibilité : en cas de mobilité réduite d'un inscrit, nécessitant une adaptation particulière de la formation, Atout France vous remercie de bien vouloir lui signaler, par mail avant jeudi 4 mars 2027, à isabelle.chevassut@atout-france.fr afin de permettre la mise en place des dispositions nécessaires. La formation *Construire et piloter la charte IA de mon OGD* se déroulera à distance.

Délai d'accès à nos formations : les sessions seront confirmées à partir de 6 participants engagés minimum, la session sera confirmée à J-7 au plus tard. Il est toujours possible de rejoindre une session en inter confirmée jusqu'à 48 heures avant le début du premier jour de formation. N'hésitez pas nous consulter pour connaître les places disponibles.

Les modalités d'accès à nos formations : les inscriptions sont possibles via le formulaire en ligne ou le bulletin d'inscription, accessibles à partir de page dédiée à la formation sur www.atout-france.fr. Le bulletin complété est à adresser à isabelle.chevassut@atout-france.fr

Votre formateur



Vincent Vandeveld : Consultant communication, Intelligence Artificielle et tourisme

Expert en communication avec plus de vingt ans d'expérience dans le tourisme. D'abord en charge du pilotage des stratégies digitales pour des marques telles qu'Avignon Tourisme et Sud de France, il fonde ensuite les agences Fisheye Communication et Gradientz.

Ces deux expériences entrepreneuriales l'ont amené à affiner ses compétences en ressources humaines comme en management et à intervenir auprès de nombreux acteurs autour de stratégies de marque employeur ou de campagnes de recrutement.

Dix ans après avoir co-fondé le cabinet conseil en marketing touristique Id-rezo, il lance Corom, alliant sa passion pour la communication et les technologies de pointe, dont l'intelligence artificielle.

Spécialiste en vulgarisation, Vincent rend possible une compréhension claire des défis et des opportunités liés aux technologies émergentes dans le tourisme.

Coût de la formation : Adhérent de Atout France : 995,00 € HT, soit 1 194,00 € TTC,

Non adhérent : 1 243,00 € HT, soit 1 491,60 € TTC.

Le coût de la formation peut être pris en charge par votre OPCO (Afdas, Akto, Uniformation, Agefice, Atlas, OPCO2i, Opco Mobilités).

* Atout France, en fonction de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ses formations ainsi que leur date. Document établi le 11/08/26

ATOUT FRANCE

FORMATION A DISTANCE*

Jeudi 11 et vendredi 12 mars 2027,
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Programme détaillé de la formation

Jour 1 : comprendre, analyser et cadrer

De la prise de conscience à la définition des lignes rouges, pour construire une relation de confiance en interne comme en externe.

Matin (9h00 à 12h30) : cadre légal, vision et valeurs

L'enjeu : co-construire la charte en interne pour obtenir l'adhésion et éviter tout *parachutage* vertical.

Séquence 1, introduction : l'état des lieux IA dans votre structure (30 min)

Le phénomène « Shadow AI » : comment l'IA est réellement utilisée aujourd'hui

Tour de table : pratiques actuelles, craintes et attentes

Les risques invisibles : fuite de données, hallucinations, biais

Séquence 2 : cadre juridique vulgarisé (45 min)

RGPD et données personnelles : les trois règles d'or

Propriété intellectuelle : à qui appartient ce que l'IA génère

AI Act 2026 : ce qui change pour les OT et les ADT

Focus technique : paramétrage de la confidentialité des outils (ChatGPT, Gemini) en direct

Rappel : la validation de la charte par un juriste est indispensable après la formation

Séquence 3 : sobriété numérique et engagement RSE (30 min)

Comprendre le coût énergétique d'un prompt

Le *juste prompt* : bonnes pratiques pour une IA économe

Arbitrer entre bénéfice d'usage et impact environnemental

Atelier 1 : définir la vision et les valeurs (45 min)

Présentation de la trame de charte

Production collective : rédaction du préambule et des valeurs directrices

Pourquoi utilisons-nous l'IA

Quels principes non négociables : transparence, humain dans la boucle, responsabilité

Livrable : module 1 de la charte rédigée

Après-midi (14h00 à 17h30) : risques spécifiques et arbitrages d'usages

Séquence 4 : cartographie des risques touristiques (30 min)

Les menaces spécifiques au secteur

Hallucination territoriale

Biais de recommandation

Déception du visiteur et surpromesse

Intégrité des paysages

* Atout France, en fonction de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ses formations ainsi que leur date. Document établi le 11/08/26

ATOUT FRANCE

FORMATION A DISTANCE*

Jeudi 11 et vendredi 12 mars 2027,
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Atelier 2 : remplir la matrice des risques (45 min)

En sous-groupes : identifier les risques par domaine (communication, accueil, socio-pros, RH)

Évaluation probabilité par impact

Livrable : matrice des risques personnalisée

Quiz de validation des acquis

Séquence 5 : la méthode du feu tricolore (20 min)

Classification des données

Vert, public : contenus web, fiches SIT

Orange, interne : comptes rendus, stratégies

Rouge, confidentiel ou sensible : données visiteurs, RH, financières

Atelier 3 : classification de vos documents types (40 min)

Exercice pratique sur des documents réels de la structure

Livrable : grille de classification des données

Atelier 4 : le vote des usages (60 min)

Méthode : vote « feux tricolores » sur cinq à six cas concrets (10 min par cas, chrono strict)

Autorise-t-on l'IA pour répondre aux avis clients ?

Peut-on utiliser des images entièrement générées pour la promotion des paysages ?

Faut-il mentionner « assisté par IA » sur les contenus ?

Quelles données sont strictement interdites de saisie ?

Qui valide avant la publication d'un contenu généré ?

Règle : en l'absence de consensus, le sujet reste à trancher après la formation

Livrable : grille des usages (autorisé / sous contrôle / interdit)

Synthèse du jour 1, préparation du jour 2 et quiz de validation des acquis (15 min)

Jour 2 : formaliser, outiller et éprouver

Du document administratif au bouclier opérationnel.

Matin (9h00 à 12h30) : gouvernance, outils et dimension humaine

Séquence 6 : l'organisation humaine (30 min)

Définition des rôles : référent IA, DPO, validateurs par domaine

La clause de responsabilité : l'agent reste maître de sa production

Impact RH : l'IA comme copilote et non comme remplaçant

Évolution des compétences attendues

Atelier 5 : construire le parcours d'onboarding IA (45 min)

Comment intégrer la charte dans le parcours d'arrivée d'un collaborateur ?

Quels modules de formation rendre obligatoires ?

Livrable : parcours d'intégration IA

Séquence 7 : la stack IA, quels outils autoriser (30 min)

Présentation de la méthodologie de scoring pour valider un nouvel outil

Critères : sécurité, coût, conformité RGPD, impact environnemental, facilité d'usage

* Atout France, en fonction de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ses formations ainsi que leur date. Document établi le 11/08/26

ATOUT FRANCE

FORMATION A DISTANCE*

Jeudi 11 et vendredi 12 mars 2027,
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Atelier 6 : définir les listes blanche et noire (45 min)

Évaluation collective des outils utilisés dans la structure

Définition de la liste blanche (outils recommandés) et de la liste noire (outils interdits)

Procédure de demande pour un nouvel outil

Livrable : chapitre « sécurité et outils autorisés » de la charte

Atelier 7 : rédaction du chapitre gouvernance (45 min)

Processus de validation par type de contenu

Circuit de décision en cas de doute

Procédure en cas d'incident (hallucination grave, fuite de données)

Livrable : chapitre « gouvernance et pilotage » de la charte

Après-midi (14h00 à 17h00) : validation par le chaos et finalisation

Séquence 8 : le crash test pédagogique (75 min)

Le principe : nous attaquons votre charte pour vérifier sa robustesse.

Présentation de trois scénarios de crise pré-écrits (15 min)

Scénario 1 : un alternant a traduit les CGV avec une version gratuite de ChatGPT et les a publiées

Scénario 2 : une fausse photo de votre destination devient virale sur les réseaux

Scénario 3 : un prestataire se plaint qu'un texte généré par l'IA sur son établissement induit le visiteur en erreur

En sous-groupes : analyse de chaque scénario (30 min)

Votre charte permettait-elle d'éviter l'incident ?

Votre charte permet-elle de gérer l'incident ?

Quelles failles identifiées ?

Mise en commun et corrections (30 min) : tableau des ajustements à intégrer et priorisation

Atelier 8 : finalisation des livrables (60 min)

Assemblage de la charte V1 (30 min)

Compilation des modules rédigés sur les deux jours

Identification des zones restant à valider par la direction

Vérification de cohérence

Création de la fiche réflexe A4 (20 min)

Le résumé visuel pour les équipes : les cinq règles essentielles

Les contacts en cas de doute

Le QR code vers la charte complète

Feuille de route de déploiement (10 min)

Validation juridique

Présentation en équipe

Signature et engagement

Révision annuelle

Clôture et évaluation (15 min)

Quiz de validation des acquis

Tour de table : engagements individuels et planification du travail à poursuivre en interne

* Atout France, en fonction de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ses formations ainsi que leur date. Document établi le 11/08/26